



COMITE DES FETES DE SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE

Compte-rendu de l'Assemblée du jeudi 16 janvier 2016

Présents : Mesdames Paviot, Follin, Halotel, Tuna, Rambaud.

Messieurs Lefebvre, Paviot, Leblanc, Guénet, Duclos, Halotel, Bachelet

Commission Municipale : Monsieur Cordier

Excusés : Mesdames Cabrelli , Carré, Pruvél , Jourde, Cadoret

Messieurs Lhuillier, Cabrelli

David Lefebvre ouvre la séance à 20h30 et s'excuse pour l'absence de René. Il présente rapidement les comptes 2015 mais un rapport financier détaillé de l'année 2015 sera présenté par le trésorier lors de la prochaine réunion de l'Assemblée générale.

Les recettes en 2015 s'élèvent à 11 250,35 euros.

Les dépenses s'élèvent à 12 409,75 euros.

D'où un négatif de -1 159,40 euros

Dans l'ensemble, les différentes manifestations organisées par le Comité des fêtes en 2015 ont connu un vif succès et ont été très appréciées par les Boschervillais.

Le Noël des enfants a été assuré par Gérard Duclos qui a fait la joie des enfants de par son intervention et pour sa distribution de friandises ! Nous le remercions chaleureusement pour sa disponibilité.

Michèle Paviot a soulevé l'importance de revoir le contenu de l'assurance pour le marché de la peinture afin que toutes les mesures de sécurité et de protection des oeuvres soient prises en charge ! Jen-Luc Guénet se charge de prendre les renseignements nécessaires auprès de la MAIF.

PREPARATION DE LA FETE SAINT GEORGES le 23/24 avril 2016

Le samedi soir 23 avril : spectacle avec le musicien et le technicien du son. La communication et l'affichage seront à leurs frais. La prestation est de 500 euros. 110 places seront disponibles. Olivier contacte le parc départemental pour avoir des estrades hautes d'une superficie de 32 mètres carré environ. Le transport de l'estrade est à prévoir. Les frais liés à l'estrade seront à déduire de l'excédent.

Les droits SASSEM sont à prévoir.

A prévoir : achat de bâches en polyuréthane noir pour protéger les miroirs et éviter les reflets.

Le dimanche 24 avril : deux pièces de Feydau seront jouées à partir de 17h00 : « Femmes du monde » et « Feu de la mère de Madame » de chacune de 45 min. 110 places assises pourront être retenues. Le cdfêtes pourra organiser un entracte entre les deux. La prestation est de 500 euros.

Le tarif : 10 euros le spectacle pour un adulte, 8 euros le spectacle pour un enfant.

15 euros les 2 spectacles pour un adulte, 10 euros les 2 spectacles pour un enfant

Afin d'informer les Boschervillais et habitants des communes avoisinantes des projets pour l'année 2016, le cdfêtes propose d'éditer une brochure présentant toutes les manifestations et d'en faire un tirage de 2 000 exemplaires environ. Un boîtage serait alors organisé. Afin qu'il ne soit pas trop fastidieux, l'idée de le faire en partenariat avec d'autres communes a été suggéré. De plus, nous pouvons également solliciter les autres associations de la commune afin d'obtenir un coup de main supplémentaire.

LE SALON DE LA PEINTURE, le 5, 6, 7, 8 mai 2016

La liste des artistes est déjà fixée. Un budget est à prévoir pour l'installation électrique ainsi que pour l'impression des affiches, catalogues et invitations.

Pour le buffet, le traiteur Leclerc peut être retenu.

FETE DU VILLAGE LE 4 ET 5 JUIN 2016

L'association L'épi Bouquetot installerait ses machines et appareils afin de commencer les présentations de vieilles machines agricoles du XIX, XX au public dès le début d'après-midi. 25 personnes de l'association seraient présentes pour conduire les animations. Cette manifestation se déroulerait jusqu'au feu d'artifice. Cette prestation coûte 3000 euros.

Le projet du cdfêtes serait de proposer un repas avec des produits de la ferme liés aux démonstrations et également de proposer un marché de produits fermiers. Daniel Bachelet doit chercher les coordonnées d'une rôtisserie.

Le cdfêtes pourrait alors se charger de la buvette (jus de pomme, cidre, bière locale)

Le cdfêtes suggère l'idée de faire venir un manège ancien.

David a reçu un courrier des forains intervenus l'année dernière pour proposer leurs services en vue de notre future fête du village, à savoir l'installation de manèges pour enfants et de baraques (barbe à papa ...).

MARCHES DES PRODUCTEURS LOCAUX les mardis de juin

Le cdfêtes doit investir dans la décoration extérieure : lampions, guirlandes et doit prévoir les frais de la SASEM ainsi que des frais d'investissement (achat de bandes de publicité)

Nous vous invitons à l'Assemblée générale : le lundi 8 février 2016 à 20h30 à la Grange

Le Président
David Lefebvre

La Secrétaire
Auriane Rambaud